

Séance du 7 janvier 2020

L'an deux mil vingt et le sept janvier à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BARRIER Patrice.

Tous les membres en exercice sont présents, sauf
Mme ROULLÉ Annie a donné pouvoir à M. GA Thierry,
Mme TESTARD Claire a donné pouvoir M. ROYER Jean-Marc,
M. LEFORT Clément a donné pouvoir à Mme DENHEZ Delphine,
Mme DA SILVA Karine.

Madame DUCHESNE Madeleine a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 20 décembre 2019

Le compte-rendu de la séance du 3 décembre 2019 est lu et approuvé.

I – Délibérations

➤ **N° 1/2020 Création d'un poste d'agent d'entretien dans le cadre du dispositif Contrat Emploi Compétences**

Par délibération du 2 avril 2019, le conseil municipal a autorisé le recrutement d'un agent d'entretien pour le service des espaces verts dans le cadre du dispositif Contrat Emploi Compétences. Le contrat a été conclu à compter du 15 avril 2019 pour une période de 9 mois, soit jusqu'au 14 janvier 2020. Il est possible de procéder au renouvellement de ce contrat pour une nouvelle période de 10 mois.

Les espaces verts nécessitant la présence d'un agent en soutien, il est proposé de reconduire ce contrat.

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, modifiée par la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012,
Vu le décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 février 2018 fixant le montant et les conditions des aides de l'Etat pour les Contrats Emploi Compétences,

Après en avoir délibéré, décide, par dix-huit voix pour :

- d'approuver la création d'un emploi C.E.C. pour une période de 10 mois avec une rémunération au S.M.I.C. à compter du 15 janvier 2020 pour assurer les fonctions de jardinier,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune les conventions avec Pôle Emploi et/ou Cap Emploi et/ou les services de l'Etat, ainsi que tout document de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- d'adapter le tableau des effectifs en ce sens.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

II – Grand Reims

Lors du conseil communautaire du 19 décembre 2019, le budget 2020, document présenté lors du dernier conseil municipal, a été adopté.

Il a été également décidé de ne pas actualiser les tarifs des services publics sur 2020.

L'attribution de compensation, modifiée au travers des différentes CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférée), évolue de 30 € pour la commune de Taissy suite à la reprise de la compétence « Fourrière Automobile » et est arrêtee au montant de 274 697 € pour 2019 et 2020.

Au cours de l'année 2019, un groupe de travail a conduit une réflexion sur la stratégie de mobilité du Grand Reims dont les conclusions permettront d'alimenter le futur plan de mobilité du Grand Reims. Le groupe de travail a défini trois axes d'intervention : offrir des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle là où elles n'existent pas, améliorer l'attractivité du réseau de transport public existant et apporter une réponse spécifique au

public qui n'ont pas accès à la voiture. Ces trois axes d'intervention sont déclinés au travers de 4 objectifs, eux-mêmes déclinés en actions.

III – Commissions

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Fêtes et Cérémonies

La commission, réunie le 5 décembre, a organisé le Noël en calèche et les vœux du maire. Les résultats définitifs du Téléthon seront communiqués après le concert des Taissytures programmé le samedi 18 janvier prochain à 17H en l'église de Taissy.

Le spectacle de Noël, intitulé « Voyage en percussions », présenté à la salle d'animations le 18 décembre a été une belle réussite. Les enfants et quelques adultes ont apprécié ce moment.

Le repas des aînés aura lieu le 25 janvier 2020 à la salle d'animations.

Au niveau de la salle d'animations, la sono a été complètement revue par la société Mégahertz.

Corrida

La mairie est dans l'attente de l'arrêté préfectoral d'autorisation établi par la Sous-Préfecture d'Eprenay. Le parcours est inchangé et les points d'éclairage ont été validés.

Avant le départ des adultes, une course est réservée aux enfants.

Environnement

Les services techniques préparent les petites structures qui seront installées sur les ronds-points dans le cadre du fleurissement hivernal.

Voirie

La commission sera réunie prochainement pour la présentation des aménagements de sécurité prévus en traversée d'agglomération après leur validation par le Conseil Général.

IV – Questions Diverses

La journée de la citoyenneté est programmée le 7 février en mairie à 20h00.

Suite aux incivilités constatées dans la cour de l'école élémentaire, les caméras de vidéosurveillance ont permis de déterminer le nombre d'individus qui ont pénétré dans l'enceinte de l'école, l'heure et la durée. Malheureusement, en raison de leurs positionnements sous le préau, ils n'ont pas pu être identifiés formellement, mais des faisceaux d'indices permettront de les confondre ultérieurement.

Prochaine réunion de conseil : le 4 février 2020.

BARRIER Patrice	THOURAULT Sylvie	GA Thierry
TIAFFAY Patrice	WATISSE Eric	ROULLÉ Annie
DUCHESNE Madeleine	CZUDAKIEWICZ Jean-Philippe	DESCHAMPS Isabelle
PETITJEAN Katya	BARRÈRE Céline	DA SILVA Karine
LEFORT Clément	DENHEZ Delphine	DAUBENFELD Nicole
ROYER Jean-Marc	TESTARD Claire	MICHEL Rafaële
VIELLARD Vincent		

